



PROJET PÉDAGOGIQUE ACCUEILS EXTRASCOLAIRES **LE VERGER**



Sommaire

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL	4
LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE	5
LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS D'IDRON	5
LA COLLABORATION DES ACTEURS	6
L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE	7
LE TERRITOIRE	7
LA LOCALISATION	8
LES PARTENAIRES	8
PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION	9
LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?	10
NOTRE PLAIDOYER ENFANCE	11
NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS	12
DES CARACTERISTIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE	13
UN ACCUEIL INCLUSIF	14
LA PARTICIPATION DES MINEURS	15
LE RESPECT DU CADRE DE VIE EN SOCIÉTÉ	15
LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES	16
FONCTIONNEMENT	17
DE LA STRUCTURE	17
LE CADRE DE L'ACCUEIL	18
LES CAPACITÉS D'ACCUEIL	18
LES HORAIRES D'ACCUEIL	18
LES MODALITÉS D'ACCUEIL	19
LES ESPACES D'ACCUEIL	19
LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS	20
LA TARIFICATION	20
LES MODALITÉS DE RESTAURATION	21
LES JOURNÉES TYPES	21
LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE	24
LES RELATIONS EXTERNES	25
LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES	26
LE CADRE LÉGAL	
ÉVALUATION	
ANNEXES & RESSOURCES	



La commune d'Idron a confié la gestion de l'accueil extrascolaire à l'association Léo Lagrange Animation (LLA) depuis 2009.

La ville d'Idron mène une politique éducative volontariste pour laquelle Léo Lagrange Animation déploie des actions éducatives dans le cadre d'une délégation de service public (DSP)

Ce projet pédagogique est spécifique à l'accueil extrascolaire de la commune. Le projet pédagogique ici présenté répond aux objectifs du projet éducatif de Léo Lagrange Animation pour **favoriser l'épanouissement de tous les enfants**.

Les équipes interviennent au sein même de la commune

Cela concerne :

- L'accueil extrascolaire des petites vacances d'automne, de décembre, de février, d'avril pour les enfants de 3 à 11 ans.
- L'accueil extrascolaire des grandes vacances de juillet et août pour les enfants de 3 à 11 ans

Le **projet pédagogique** décline l'articulation concertée des modalités de mise en œuvre du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange (cf. partie annexes et ressources). Il fixe les objectifs pour chacun des axes éducatifs travaillés. C'est un document obligatoire, élaboré par la direction de l'accueil de loisirs périscolaire en concertation avec l'équipe d'animation.

Le **projet d'animation**, quant à lui, complète le projet pédagogique. Il détaille les actions à organiser pour atteindre les objectifs fixés. Il élabore les modalités d'évaluation.



PARTIE 1

PRÉSENTATION DU CONTEXTE TERRITORIAL



LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS D'IDRON

La commune d'Idron ne dispose pas actuellement d'un PEDT formalisé.

Dans ce contexte, l'accueil extrascolaire s'appuie sur les **orientations éducatives portées par la municipalité** dans le cadre de la délégation de service public :

- Proposer un accueil sécurisé et de qualité ;
- Favoriser l'épanouissement des enfants sur les temps hors scolaires ;
- Soutenir la continuité éducative entre l'école, les familles et l'accueil de loisirs ;
- Encourager la participation, l'autonomie et la découverte du territoire.

Ces orientations locales, combinées au **Projet Éducatif de la Fédération Léo Lagrange**, constituent le cadre de référence dans lequel s'inscrit le projet pédagogique. Elles guident la construction des actions éducatives, l'organisation des temps d'accueil et le travail partenarial avec l'école et les acteurs du territoire.

Même sans PEDT formalisé, plusieurs axes structurent l'action éducative locale :

- Garantir un environnement bienveillant et sécurisant,
- Favoriser l'inclusion et l'accès de tous aux loisirs,
- Encourager les pratiques culturelles, sportives et de plein air,
- Développer des actions cohérentes avec les besoins des familles du territoire.

L'accueil de loisirs adapte ses objectifs pédagogiques à ces priorités locales et contribue à leur mise en œuvre.





LA COLLABORATION DES ACTEURS

L'accueil de loisirs extrascolaire contribue à la dynamique éducative de proximité.

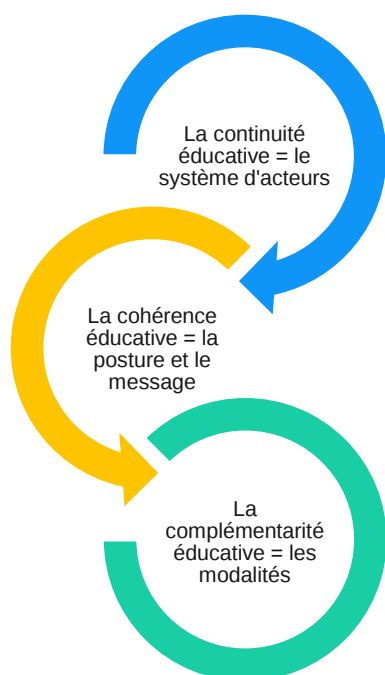
La coordination des acteurs et des projets éducatifs, au niveau local, assure une réponse cohérente en termes de prévention et d'attention aux besoins éducatifs des enfants : autonomie, sécurité affective et physique, etc.

C'est une « chaîne éducative » dans laquelle chaque acteur est un maillon qui tente d'apporter à l'enfant une réponse, et qui reconnaît l'interdépendance et la spécificité de chacun pour bâtir une réelle complémentarité, et créer ainsi une continuité éducative cohérente.

Pour exemple, coordonner un système d'acteurs pour un service public d'éducation efficace, c'est :

- Travailler une approche globale de l'enfant
- Mobiliser l'ensemble des partenaires

Un triptyque essentiel : complémentarité / continuité / cohérence éducative



L'enfant est « un ». L'articulation, dans une approche globale de l'enfant, des actions de tous ceux qui en ont la charge (familles, collectivités, équipes éducatives et enseignantes, accueil périscolaire, associations, etc.) lui apporte une cohérence sécurisante, ancrée dans son territoire. Les valeurs communes de justice sociale, d'émancipation, de transition écologique et d'égalité sont l'ossature de ces actions. Cette organisation favorise la mobilisation et l'optimisation des ressources environnantes pour une meilleure réponse aux besoins spécifiques des enfants.



L'ENVIRONNEMENT DE LA STRUCTURE

LE TERRITOIRE

Idron est une commune péri-urbaine de 4800 habitants, située à l'est de Pau, au cœur du Béarn. La commune s'organise autour d'un tissu résidentiel en plein développement, marqué par l'installation régulière de jeunes familles attirées par la proximité avec l'agglomération paloise et par un cadre de vie calme et verdoyant.

Le territoire est caractérisé par :

- Un environnement naturel préservé :
Nombreux espaces verts, chemins de promenades, parc municipal, zones boisées et un paysage typiquement béarnais
- Une localisation attractive :
Accès direct à Pau et aux services de l'agglomération ; Présences des lignes de bus, axes routiers rapides et proximité des zones commerciales.
- Une vie locale dynamique :
Un groupe scolaire réunissant maternelle et élémentaire (Les Platanes), Un accueil de loisirs géré par Léo Lagrange Animation (LLA), une médiathèque, des installations sportives (stade, dojo, salle polyvalente) et un réseau associatif actif.
- Un profil résidentiel mêlant adultes actifs et familles récemment installées, ce qui se traduit par une fréquentation soutenue des services éducatifs
- Un cadre de vie sécurisé et familial, renforcé par des aménagements récents, l'amélioration continue des infrastructures et la volonté municipale de maintenir un environnement favorable aux enfants.

La commune connaît depuis plusieurs années une progression régulière de la population, ce qui nécessite une adaptation permanente de l'offre éducative : augmentation des capacités d'accueil, diversification des activités, développement des partenariats, et renforcement de la continuité éducative entre l'école, les familles et l'accueil de loisirs.

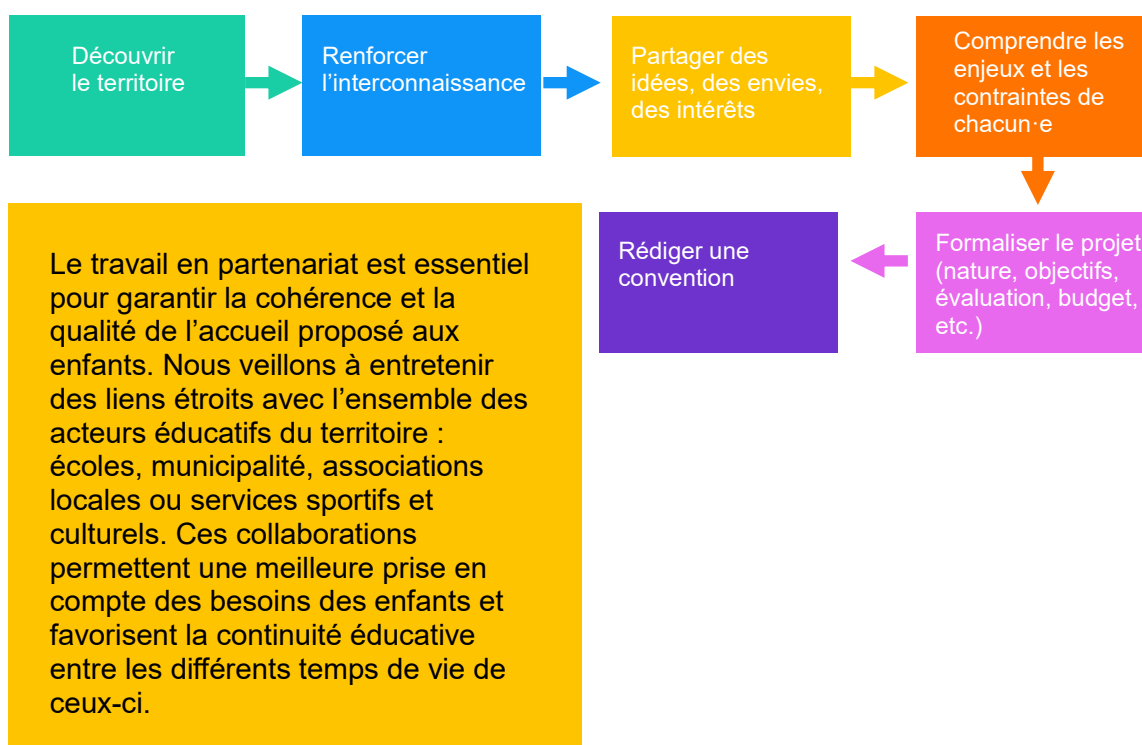


LA LOCALISATION

L'accueil de loisirs se situe au sein du groupe scolaire « Les Platanes » 1 rue de l'Industrie 64320 Idron adresse. Nous sommes donc à proximité du parc, de la mairie et de la médiathèque.

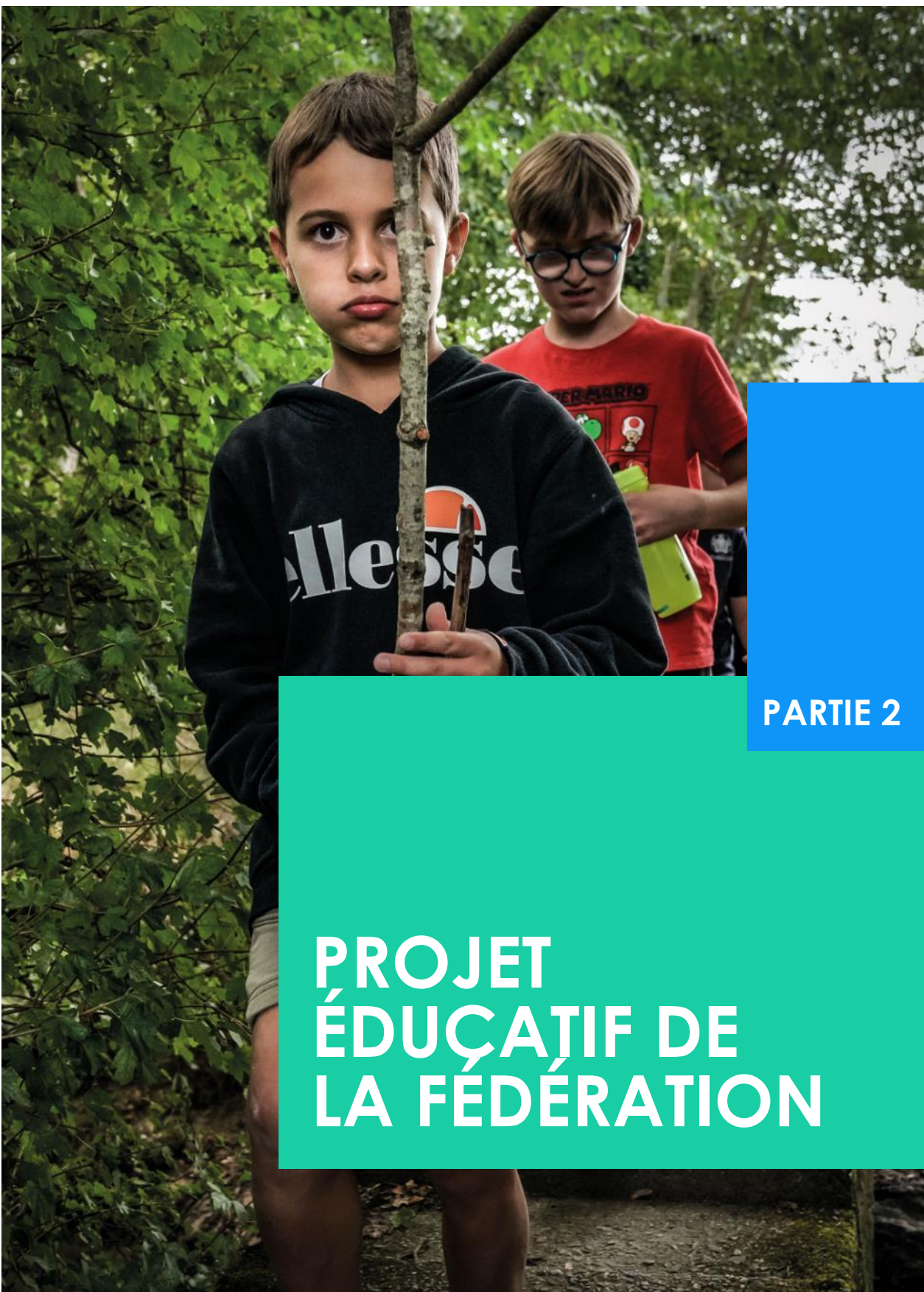
LES PARTENAIRES

Le partenariat est une situation volontaire dans laquelle des organisations indépendantes coordonnent, voire mutualisent, leurs compétences et ressources au service d'un projet commun. L'accueil de loisirs va utiliser le partenariat comme un indispensable levier territorial. La confiance réciproque entre les acteurs éducatifs, fondée sur l'écoute, le respect mutuel et la coopération, favorise la communication entre eux, bâtissant ainsi la coéducation. **L'équipe suit les différentes étapes d'un partenariat en fonction des projets développés.**



Les partenaires déjà identifiés et les partenariats existants ou à développer :

NOM	Partenariats existants	Partenariats à développer
Groupe scolaire Les Platanes	Échanges réguliers ; coordination des PAI ; continuité éducative	Projets communs autour de la nature et du vivre-ensemble
Mairie d'Idron	Suivi DSP ; réunions ; organisation des locaux	Moments de coéducation et événements partagés
Centres voisins (Mazères, La Pépinière)	Intercentres vacances	Développement de mini séjours communs



PARTIE 2

PROJET ÉDUCATIF DE LA FÉDÉRATION



LA FÉDÉRATION LÉO LAGRANGE : QUI SOMMES-NOUS ?

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est une association laïque d'éducation populaire créée en 1950 en hommage à l'œuvre de Léo Lagrange, ministre sous le Front populaire de 1936, précurseur d'une vision du temps libre comme émancipateur, porteur de dignité et de joie.

Une mission : ouvrons tous les possibles

Depuis 75 ans, les bénévoles, volontaires, adhérent.es et salarié.es du mouvement Léo Lagrange sont liés par cette intention commune : celle d'ouvrir tous les possibles à chacune et chacun, quelle que soit sa situation de naissance et son parcours.

Ensemble, nous poursuivons l'objectif de contribuer à l'émancipation individuelle et collective, d'agir pour l'égalité des chances, à tous les âges de la vie et de contribuer à la cohésion sociale. Nos valeurs se retrouvent dans notre manifeste « Nous demain : pour un avenir durable et partagé. »

Un moyen d'action : l'éducation populaire

À travers des pédagogies de participation active qui permettent de se réaliser, de s'épanouir autrement, par l'interaction collective, dans un cadre de jeu, de loisirs ou de formation, l'éducation populaire (ou non formelle) propose autant d'espaces générateurs de confiance et de destin commun.

Un mouvement associatif

Aujourd'hui, la Fédération Léo Lagrange fédère des milliers de femmes et d'hommes unis dans cet engagement, en tant que bénévoles associatifs ou professionnels de métiers essentiels. Deux dimensions structurent ainsi son organisation :

- Un réseau de 345 associations locales affiliées Léo Lagrange. Fortement implantées sur leurs territoires, elles font le choix d'adhérer à notre projet tout en restant autonomes et proposent au quotidien aux adhérentes et adhérents Léo Lagrange des activités sportives, culturelles, de convivialité et d'insertion.
- Une unité économique et sociale composée d'associations professionnelles qui, en lien avec 500 collectivités partenaires – régions, communes, communautés de communes sur l'ensemble du territoire – accompagnent la mise en œuvre de politiques éducatives, socioculturelles et de formations-insertions au service de tous les publics : jeunes enfants, enfants, jeunes, parents, adultes et seniors.

La Fédération Léo Lagrange dispose également d'un **projet stratégique 2024-2030**. Aboutissement d'une démarche d'innovation collaborative, il fixe une feuille de route pour guider l'action quotidienne des équipes bénévoles et professionnelles et éclaire nos communautés sur les orientations prises pour répondre aux défis et enjeux nouveaux d'un monde complexe.

En mettant l'accent sur quatre axes largement interdépendants (notre indépendance, notre expertise, les synergies territoriales et la structuration et la maîtrise de notre développement), ce projet stratégique nous permet de consolider et de clarifier, à travers des objectifs concrets, notre parole, notre projet éducatif au service des publics et des territoires. La traduction la plus concrète de ce projet est l'évolution de notre organisation qui a donné naissance, le 1er janvier 2025, à **trois nouvelles associations structurées en métiers** : Léo Lagrange Petite enfance, Léo Lagrange Animation et Léo Lagrange Formation.

NOS AGRÉMENTS

8 JANVIER 1958
Reconnaissance d'utilité publique

1^{er} MARS 1994
Déclaration « Organisme prestataire de formation »

10 JANVIER 2023
Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours

4 JUILLET 2024
Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »

4 JUILLET 2024
Agrément « Entreprise solidaire d'utilité sociale »

17 JUILLET 2024
Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »

29 AOÛT 2024
Agrément « Engagement de service civique »

18 DÉCEMBRE 2024
Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSL)

31 JANVIER 2025
Habilitation « BAFA/BAFD »



NOTRE PLAIDOYER ENFANCE

Pour Léo Lagrange Animation l'accueil de loisirs extrascolaire se déroule pendant les petites et grandes vacances de l'enfant. C'est un espace-temps de liberté, d'expérimentation, d'émancipation, au cours duquel l'enfant vit des expériences détachées du cadre scolaire comme du rythme habituel du quotidien.

Ces temps de vacances à l'accueil de loisirs, en séjours ou en mini-séjours, sont libérés de toute obligation de « performance » en termes de résultats « normés ». Ils constituent alors des parenthèses de respiration. Chaque enfant peut choisir (ses activités, ses interactions), créer, jouer, ne rien faire ... simplement prendre le temps de vivre pleinement son temps libre, à son rythme.

L'approche éducative développée par Léo Lagrange Animation s'appuie sur des pédagogies actives. Le jeu, l'expérimentation (vue comme une démarche scientifique, « l'essai » faisant partie de la construction, l'échec n'existant pas car il est intégré à la démarche), et la coopération, sont les vecteurs privilégiés de développement de l'autonomie, de l'esprit critique et de la créativité.

Dans les accueils de loisirs extrascolaires, des espaces sont aménagés et adaptés pour l'expérimentation et les activités intérieures et extérieures, en respectant le rythme des vacances, et les envies comme les besoins de chaque enfant.

Les projets favorisent la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle. Ils sont construits en étroite collaboration avec les différents acteurs locaux, les communes, les structures culturelles et sportives, etc. Ces projets permettent aux enfants de découvrir leur ville ou leur village autrement : en explorant les lieux, en rencontrant les personnes qui y vivent et y travaillent, en y trouvant peu à peu leur propre place. C'est une façon de mieux connaître et habiter son territoire.

Léo Lagrange Animation met également l'accent sur le développement de la citoyenneté et des compétences transversales : éducation au développement durable, éducation aux médias, découverte des pratiques culturelles, de projets solidaires, d'ateliers scientifiques, de séjours, de sorties éducatives... autant d'opportunités offertes aux enfants pour agir, expérimenter, réfléchir et coopérer.

La coéducation avec les familles est au cœur des temps de vacances. Les accueils de loisirs organisent des temps d'échanges, des temps festifs..., favorisant ainsi la création de liens de confiance, et la valorisation du rôle éducatif de chaque adulte dans les vacances des enfants.

Ainsi, l'accueil extrascolaire porté par Léo Lagrange Animation dépasse une fonction « d'occupation » pendant les vacances : c'est une expression concrète de la notion de temps libres et de temps longs collectifs où la coopération et la solidarité sont vécues quotidiennement. Faire de ces accueils extrascolaires des temps de vacances où des enfants se rencontrent, découvrent et s'émancipent, appartient à un objectif sociétal de réduction des



NOS ENGAGEMENTS ÉDUCATIFS

Le « **Projet éducatif, spécial enfance** » permet à l'équipe d'animation de bénéficier d'un repère pour activer les trois leviers d'interventions qui facilitent l'accès, pour les enfants à des loisirs émancipateurs :

- Des démarches éducatives démocratiques
- Des projets ludo-éducatifs innovants et évalués
- Des activités sportives et physiques « génératrices » de citoyenneté



Plus particulièrement, **l'équipe de l'accueil de loisirs extrascolaire** :

- Met en place des activités ludo-éducatives pour développer les compétences psychosociales et émotionnelles des enfants.
- S'oppose à l'occupationnel en préparant des projets et des programmes pédagogiques loin des sollicitations consuméristes.
- Déclenche, grâce à une pédagogie active, des mécanismes d'apprentissages faisant appel au plaisir et à la motivation.
- Suscite l'esprit critique et favorise le débat par le biais des programmes et outils enfance de Léo Lagrange Animation.
- Valorise chaque enfant et fait de la pédagogie de la découverte l'un des principes forts de notre approche éducative.
- Permet à l'enfant de découvrir ses compétences par la pratique d'activités physiques, sportives et culturelles.
- Combat les inégalités sociales et culturelles via des modes d'expression et de création accessibles à toutes et tous.



DES CARACTERISTIQUES PAR TRANCHE D'ÂGE

L'accueil de loisirs extrascolaire est ouvert à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans. En ce sens, nous répondons aux besoins et aux attentes de différentes tranches d'âge dont voici les principales caractéristiques :

BESOINS	3-6 ans	6-9 ans	9-11 ans
Sécurité physique	Environnement stable et sécurisé ; routines rassurantes ; soins adaptés	Repères clairs (temps, espace, règles) ; encadrement bienveillant	Compréhension des règles de sécurité ; responsabilisation progressive
Sécurité affective	Présence affective constante ; attachement sécurisant ; câlins, écoute	Reconnaissance émotionnelle ; encouragements ; confiance dans les adultes	Estime de soi ; confiance mutuelle ; respect de l'intimité
Accueil des émotions	Nommer les émotions ; être rassuré ; droit de pleurer et de se réjouir	Apprendre à gérer la frustration ; exprimer verbalement ses ressentis	Affiner la régulation émotionnelle ; prise de recul ; empathie envers autrui
Émancipation / autonomie	Choix simples (habits, jeux) ; participer à des gestes du quotidien	Prise d'initiatives ; apprendre à résoudre des petits problèmes seul	Capacité à s'organiser ; autonomie scolaire et personnelle croissante
Socialisation	Jeux parallèles puis coopératifs ; interactions guidées ; règles simples	Développement du sens de la justice ; besoin d'amitiés ; jeux en groupe	Construction de l'identité sociale ; appartenance à un groupe ; entraide
Développement intellectuel	Expérimentation par le jeu ; imagination ; curiosité soutenue	Développement de la logique ; apprentissages scolaires de base	Raisonnement plus abstrait ; esprit critique ; structuration des connaissances
Communication / langage	Acquisition du langage oral ; vocabulaire riche par les échanges	Enrichissement du lexique ; lecture/écriture ; structuration du discours	Maîtrise du langage écrit et oral ; argumentation ; expression nuancée
Activité physique / motricité	Besoin de mouvement ; jeux moteurs variés ; développement de la coordination	Activités sportives organisées ; motricité fine (écriture, dessin)	Sports plus techniques ; contrôle corporel affiné ; endurance physique accrue
Créativité / expression	Jeux symboliques ; dessin libre ; chant, danse	Activités artistiques dirigées ; narration d'histoires ; construction	Création plus complexe ; développement d'un style personnel ; expression artistique plus élaborée
Appartenance / reconnaissance	Se sentir aimé et accepté ; valorisation des efforts	Besoin de se sentir utile et intégré ; reconnaissance de ses compétences	Recherche de sens ; affirmation de soi dans le collectif ; valorisation sociale

La liste des données ci-dessus, non exhaustive, sert de base à la construction de notre projet pédagogique, en veillant aussi aux besoins identifiés comme spécifiques au territoire.



Nous organisons un projet d'accueil pour chaque tranche d'âge selon les principes suivants :

- Accueillir l'enfant et sa famille
- Tenir compte des besoins psychologiques et psychoaffectifs des enfants
- Construire des repères et penser les transitions de la journée
- Proposer des projets concrets d'activités (en s'appuyant sur des outils adaptés)
- Maintenir un travail collaboratif avec les différents acteurs éducatifs

Nous attachons **une attention toute particulière aux enfants âgés de moins de 6 ans**. Notre rôle est de les aider à grandir sereinement en consolidant les bases sur lesquelles vont se construire les futurs apprentissages : maîtrise du langage et début de la socialisation par la découverte de soi et des autres. A un âge où l'imaginaire occupe encore une grande place dans le quotidien des jeunes enfants, nous prendrons soin de nourrir cette curiosité qui les amène à s'intéresser petit à petit au monde qui les entoure.

UN ACCUEIL INCLUSIF

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs extrascolaire est construit de façon à **pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des enfants à besoin particuliers et notamment les enfants en situation de handicap**.

En effet il s'agit de :

- Respecter le cadre légal, en particulier la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap,
- Affirmer que tous les enfants, y compris ceux en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers, sont concernés par les objectifs du projet éducatif dans son ensemble et ont accès aux loisirs et projets proposés,
- Organiser l'information et la formation des équipes pour favoriser une réflexion collective pour l'accueil des enfants.

Ainsi, à l'accueil de loisirs nous organisons l'accueil selon le processus suivant :

ETAPES	
1. DIAGNOSTIC	▪ Identification du/des besoin(s) ▪ Rencontre avec la famille ▪ Phase d'observation lors d'un temps d'accueil ▪ Copie de la notification MDPH si l'enfant est concerné
2. INSTRUCTION	▪ Réflexion en équipe et avec la famille sur le projet de protocole d'accueil ▪ Définition des objectifs pédagogiques ▪ Proposition des moyens de mise en œuvre : visite des locaux, sensibilisation des équipes, aménagement des locaux, achat de matériel spécifique, etc.
3. DECISION	▪ Validation des moyens humains (formation, renfort, partenariat associatif, etc.) avec le N+1 de la structure ▪ Validation du matériel nécessaire avec le N+1 de la structure
4. MISE EN ŒUVRE	▪ Adaptation des consignes ou de la nature des productions visées dans le cadre des activités de loisirs ▪ Organisation du lien avec les autres personnels intervenant dans la journée (ex : lors du temps du repas) ▪ Définition des besoins précis en termes de manipulation d'objets, de gestion du matériel, de déplacements, etc. ▪ Communication avec l'ensemble des enfants : temps de paroles, sensibilisation, partage de savoirs faire entre pairs, etc.
5. ÉVALUATION	▪ Pour permettre l'évolution du protocole d'accueil selon les observations et retours des équipes et partenaires

Pour toute question concernant l'accueil d'un enfant à besoins particuliers ou en situation de handicap, merci de solliciter la direction de l'accueil de loisirs.



LA PARTICIPATION DES MINEURS

La participation des enfants constitue un pilier central du projet pédagogique. Chaque enfant est un acteur à part entière de la vie quotidienne au sein de l'accueil de loisirs. Les enfants sont encouragés à exercer leur citoyenneté et cela se traduit de la manière suivante :

- **Sur le fond**, cela implique la prise en compte de leurs idées, envies et besoins lors de la construction des projets d'activités. Les enfants sont régulièrement sollicités pour exprimer leurs attentes, que ce soit à travers des temps de parole formalisés (sondages, boîtes à idées, temps de débriefing après une activité, etc.) ou lors de moments plus informels d'échange avec l'équipe d'animation.
- **Sur la forme**, nous veillons à créer un environnement propice à la libre expression, où la parole de tous est écoutée et valorisée. L'équipe d'animation adopte une posture favorisant l'écoute active et l'émergence de propositions venant directement des enfants. Nous encourageons leur implication dans le choix et la mise en œuvre des activités, pour les responsabiliser et leur donner goût au « faire ensemble ».

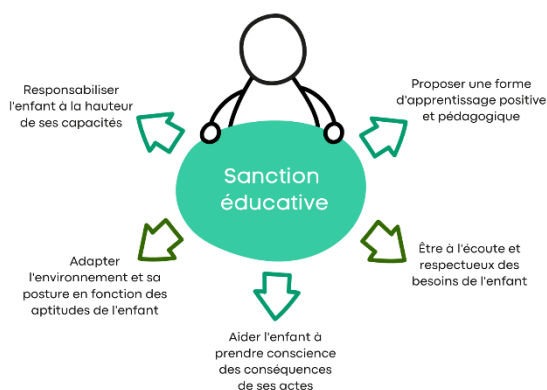
LE RESPECT DU CADRE DE VIE EN SOCIÉTÉ

Afin d'assurer le bon déroulement des temps d'accueil tout en apportant des repères qui favoriseront la cohésion de groupe, l'équipe d'animation veille à :

- Instaurer avec les enfants des règles communes à chaque vacance impliquant des droits et des devoirs,
- Mettre en place des rituels de début et de fin des activités formelles ou informelles pour favoriser le débat,
- Proposer un programme adapté et varié tout en laissant une liberté de choix,
- Faire participer les enfants à l'élaboration des projets et des activités,
- Permettre aux enfants de participer aux activités sur la libre adhésion,
- Laisser de la place à la prise d'initiatives et adapter les responsabilités,
- Assurer une continuité éducative au fil des âges et entre les thématiques abordées,
- Faciliter les transitions en favorisant les temps d'échanges avec les enfants et les familles.

Nous apportons **une attention toute particulière à la co-construction et au respect des règles en collectivité** qui servent à poser un cadre bienveillant et des limites aux enfants.

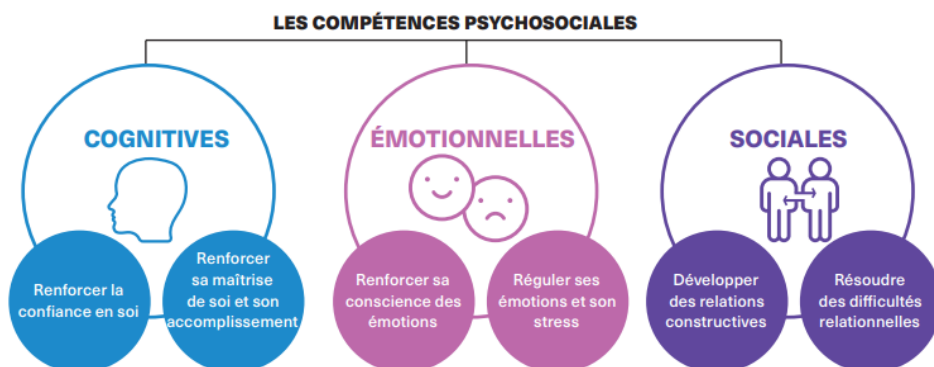
Pour cela, nous travaillons autour de **la notion de sanction éducative et non pas de punition**, car celle-ci aide l'enfant à assumer ses responsabilités et à grandir sereinement.





LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES

Le développement des compétences psychosociales (CPS) constitue un levier essentiel pour permettre à chaque individu, et particulièrement à l'enfant, de mieux se connaître, mieux vivre avec les autres et faire des choix éclairés.



Dans le champ de l'éducation populaire, qui s'inscrit dans l'éducation non formelle, les actions éducatives favorisent concrètement l'acquisition de ces compétences au travers de situations vécues, de l'engagement, de la coopération et de l'expérimentation. Les espaces d'animation, souvent souples et centrés sur l'individu dans un collectif, permettent à chacun d'**apprendre autrement, en mobilisant l'expérience, la réflexion collective et la créativité.**

L'éducation populaire agit ainsi en complémentarité de :

- L'éducation formelle (l'école), qui transmet des savoirs structurés et évalués.
- L'éducation informelle, qui se construit de manière diffuse dans les interactions quotidiennes (famille, pairs, médias, etc.).

L'articulation entre ces trois formes d'éducation est essentielle :

- L'éducation formelle donne des repères et des connaissances.
- L'éducation informelle façonne les comportements au quotidien et donne des codes.
- L'éducation non formelle (au cœur de l'éducation populaire) offre un espace de liberté, de participation active et de construction de soi.

En intégrant le développement des CPS dans nos pratiques pédagogiques, nous contribuons au sein de l'accueil de loisirs à former des citoyens conscients, autonomes, critiques et solidaires, capables de faire face aux défis personnels et collectifs.

C'est un enjeu profondément éducatif, social et démocratique.



PARTIE 3

FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE



LE CADRE DE L'ACCUEIL

Tous les enfants d'Idron et des communes avoisinantes peuvent être accueillis à l'accueil de loisirs extrascolaire.

LES CAPACITÉS D'ACCUEIL

La capacité des locaux de l'accueil de loisirs est de 92 enfants au maximum lors des temps extrascolaires. La direction de l'accueil de loisirs doit, quant à elle, respecter les taux d'encadrement réglementaires lorsque l'accueil est déclaré auprès de la SDJES :

Type d'accueil	Encadrement - de 6 ans	Encadrement + de 6 ans
Accueils de loisirs et activités d'hébergement accessoires (mini séjours)	1 pour 8 mineurs	1 pour 12 mineurs

- Au moins 50 % de diplômés BAFA ou équivalents, maximum 20 % sans formation. À noter : le nombre de stagiaires pratiques varie en fonction de ces deux impératifs.
- La direction peut être incluse dans l'effectif d'encadrement si l'accueil a un effectif d'au plus 50 mineurs.
- En cas d'organisation d'un séjour accessoire, d'1 à 4 nuits, l'encadrement ne peut être inférieur à 2.
- La législation définit également les conditions d'encadrement des activités physiques et sportives pratiquées en accueil de loisirs. Chaque direction consulte ce cadre législatif avant une activité et peut l'explicitier aux familles.

Un nombre d'enfants maximum à accueillir peut également être défini avec la commune par période de vacances. Ainsi, l'accueil de loisirs extrascolaire peut accueillir :

Périodes	3 – 6 ans	6 – 11 ans
Vacances de février	32	60
Vacances d'avril	32	60
Vacances d'automne	32	60
Vacances de décembre	32	60
Vacances de juillet	32	60
Vacances d'août	32	60

LES HORAIRES D'ACCUEIL

Les horaires de l'accueil extrascolaire sont les suivants :

	VACANCES FÉVRIER	VACANCES AVRIL	VACANCES AUTOMNE	VACANCES DÉCEMBRE	VACANCES D'ÉTÉ
ACCUEIL MATIN	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00	7h30 / 9h00
ACCUEIL MIDI	11h45 / 12h15 13h30 / 14h00	11h45 / 12h15 13h30 / 14h00	11h45 / 12h15 13h30 / 14h00	11h45 / 12h15 13h30 / 14h00	11h45 / 12h15 13h30 / 14h00
ACCUEIL SOIR	17h00 / 18h30	17h00 / 18h30	17h00 / 18h30	17h00 / 18h30	17h00 / 18h30

Lors de chaque période de vacances, les enfants peuvent être accueillis en journée complète ou demi-journée avec ou sans repas.



LES MODALITÉS D'ACCUEIL

LES ESPACES D'ACCUEIL

L'accueil de loisirs est composé de plusieurs espaces équipés d'un mobilier adapté.

À l'intérieur :

- Un sas d'accueil desservant les salles d'animation des 6/7 ans et 8/11 ans ainsi que le bloc sanitaire.
- Un bureau de direction accessible pour des rendez-vous avec les familles ; des convocations avec les membres de l'équipe d'animation ; etc.
- 3 salles d'activités pour l'accueil des enfants sur les temps des matins, midis et soirs
- Une salle de motricité pour les activités telle que la danse, les temps calme et les rassemblements de groupe
- Un restaurant scolaire qui a une capacité d'accueil où les repas sont adaptés aux régimes végétarien ; sans viande ; sans gluten ; etc.
- Un local cuisine aménagé (frigo ; four ; micro-onde ; plonge ; etc.) et aux normes qui permet une bonne réception et conservation des denrées alimentaires pour un service de qualité.
- Une salle de sieste équipée de 16 lits et proche du bureau de direction et de la salle des 3/5 ans

À l'extérieur :

- 3 cours avec des aménagements sportifs ; une marelle ; des infrastructures de jeux ; un panier de basket ; un terrain de foot ; etc.
- 4 préaux afin de pouvoir participer au jeu sportif lors des temps de pluie ou de grand soleil



LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent auprès du directeur de l'accueil de loisirs et les temps d'ouverture des bureaux pour l'accueil des familles sont les suivants :

- Lundi de 14h à 18h
- Mardi de 14h à 18h
- Mercredi de 9h à 12h / 13h30 à 18h30
- Ou sur rendez-vous

Pour les inscriptions, nous mettons en un accès en ligne via le Portail famille

PERIODE CONCERNEE	MODALITES D'INSCRIPTIONS *
Vacances de fin d'année Du 22 au 24/12/2025	Ouvertures des inscriptions le 12/11/2025 à 8h Inscription au plus tard avant l'avant-veille (jours ouverts) Annulation au plus tard avant l'avant-veille (jours ouverts)
Vacances de fin d'année	Ouvertures des inscriptions le 07/01/2026 à 8h Inscription au plus tard avant l'avant-veille (jours ouverts) Annulation au plus tard avant l'avant-veille (jours ouverts)
Vacances de printemps	Ouvertures des inscriptions le 02/03/2026 à 8h Inscription au plus tard avant l'avant-veille (jours ouverts) Annulation au plus tard avant l'avant-veille (jours ouverts)
Été 2026	Ouvertures des inscriptions le 06/05/2026 à 8h Inscription au plus tard avant l'avant-veille (jours ouverts) Annulation au plus tard avant l'avant-veille (jours ouverts)

* Les modalités d'inscriptions et d'annulations sont disponibles dans le règlement intérieur.

LA TARIFICATION

La tarification est adaptée au quotient familial fixé avec la collectivité.

Tarifs 2025

IDRONNAIS					
TRANCHES QF	Tarif journée	2ème enfant Et +	1/2 journée avec repas	2ème enfant Et +	1/2 journée sans repas
Tranche 1 de 0 à 800€	14.50 €	10.5 €	10€	7 €	8 €
Tranche 2 de 800€ à 1600€	16.50€	12€	12 €	8.50 €	10 €
Tranche 3 de 1600 à 1999€	18.50 €	13€	14 €	10 €	12 €
Tranche 4 supérieur à 2000€	20.50 €	14.50 €	16 €	11.50 €	14 €

QF : 0 à 750€ réduction CAF de 2€ par 1/2 journée



La CAF participe au financement de la structure



NON IDRONNAIS					
TRANCHES QF	Tarif journée	2ème enfant Et +	1/2 journée avec repas	2ème enfant Et +	1/2 journée sans repas
Tranche 1 de 0 à 800€	18.50 €	13 €	14 €	10 €	12 €
Tranche 2 de 800€ à 1600€	20 €	14.50 €	16 €	11.50 €	14 €
Tranche 3 de 1600 à 1999€	22.50 €	16 €	18 €	12.50 €	16 €
Tranche 4 supérieur à 2000€	24.50 €	17.50 €	22 €	15.5 €	18 €

QF : 0 à 750€ réduction CAF de 2€ par 1/2 journée

Chaque début de mois, la **facturation est transmise aux familles** par mail



LES MODALITÉS DE RESTAURATION

Un service de restauration est prévu à chaque période de vacances. Les repas sont pris au restaurant scolaire au sein du groupe scolaire où les enfants sont encadrés par l'équipe d'animation. Les repas et pique-niques sont fournis par L'ensemble Immaculée Conception / Beau Frêne

Afin d'adopter une démarche écoresponsable, mais aussi de répondre au mieux aux attentes des familles :

- En cas d'allergie alimentaire nécessitant une attention particulière, nous demandons aux familles d'établir un document de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec leur médecin.
- Nous organisons le service sous la forme d'un service à l'assiette encadré par l'équipe et où l'enfant se voit attribuer des responsabilités en fonction de son âge et de ses capacités.
- Nous pouvons proposer plusieurs types de menus : avec ou sans viande*, avec ou sans porc*, etc. tout en respectant l'apport protéinique journalier.

* Si Léo Lagrange Animation accepte de préparer deux types de repas, elle ne répondra pas favorablement aux demandes de préparation des repas selon les rites prescrits par une confession. Nous veillerons à ce que les menus sans viande respectent le décret du 30 septembre 2011 relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire et qu'ils contiennent les apports protéiniques nécessaires.

LES JOURNÉES TYPES

Tout au long de la journée, les enfants sont sous la responsabilité de l'équipe d'animation qui veille à leur rythme et leur sécurité. Les rituels quotidiens, s'ils sont établis avec sens et régularité, apportent un cadre rassurant, structurent les journées et facilitent la vie en collectivité. Ils favorisent également des moments d'écoute, de repérage et de reconnaissance pour chaque enfant au sein du groupe.

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'équipe d'animation organise **des activités variées, ludiques, adaptées** et inscrites dans un processus de continuité éducative.



HORAIRES	PROGRAMME	ACTIVITÉS
7h30 - 9h	Aménagement de l'espace, arrivées échelonnées, modalités d'accueil, etc.	Temps calme ; rituels autour des émotions ; etc.
9h - 9h45	Programme de la journée	Construction du planning ; création des groupes ; etc.
9h45 - 11h30	Temps d'activités	Activités : bricolage ; construction ; manipulation ; sciences ; découvertes ; etc.
11h30 - 12h	Temps libre	Échanges enfants - animateurs ; jeux libres ; etc.
12h - 13h15	Repas	Petits jeux de coopération ; etc.
13h15 - 14h	Temps calme	Sieste pour les petits ; bulles de lecture et rangements pour les grands ; etc.
14h – 15h30	Temps d'activités	Activités : musique ; théâtre ; peinture ; jardinage ; nature ; débat ; citoyenneté ; etc.
16h - 16h30	Goûter	Bilan de la journée ; chansons ; etc.
16h30 - 17h30	Ateliers courts	Activités de coopération ; détente ; dessin ; etc.
17h30 - 18h30	Départs échelonnés et accueil des familles	Jeux libres ; etc.]

Pour les moins de 6 ans :

Accueillir les enfants de moins de 6 ans, et notamment ceux de 2 à 4 ans, repose sur la volonté d'accompagner dès leur plus jeune âge les enfants autour des notions de socialisation et de bien-être. Le développement du cerveau de l'enfant se construit avant ses 5 ans. La manipulation de matériaux variés, les cohérences de couleurs dans l'espace de jeu, les catégorisations spontanées de l'enfant, par forme, matière... développent les bases de la logique.

Les différents espaces sont aménagés de manière à garantir les conditions de sécurité affective et physique des enfants. Des repères sont construits pour faciliter les déplacements des enfants. L'équipe d'animation est formée à l'expression de la gestion des émotions, à la communication non violente, etc.

Pour les enfants de 6- 8 ans :

L'équipe veille au respect du rythme et des besoins spécifiques à ces jeunes enfants, qui, au mois de septembre, sortent tout juste de l'école maternelle. Des activités encore courtes et variées sont proposées comme de nombreux petits jeux d'intérieurs ou d'extérieurs. Les séquences d'animation alternent jeux calmes et jeux physiques.

Les 7/8 ans connaissent généralement bien l'accueil de loisirs, son fonctionnement, ses règles. Ils développent progressivement leur autonomie et les animateurs les accompagnent dans ce sens. Ils restent très à l'écoute de l'équipe et toujours volontaires pour participer aux activités proposées. Leur participation est très active, ils sont curieux et ont soif de découvertes.



Pour les enfants de 9 à 11 ans :

L'accueil des 9/11 ans repose sur l'écoute bienveillante des attentes de chacun. C'est une période charnière de construction du futur adolescent. Les enfants apprécient les temps de débats et d'échanges entre pairs. Encadrés, ces temps deviennent des espaces de discussions qui permettent d'aborder les questions liées à la citoyenneté, aux discriminations, à l'égalité filles/garçons, etc.

PENDANT LES MINIS SÉJOURS

Ils ont pour objectifs de développer l'autonomie, de privilégier les échanges collectifs dans le respect de chacun, de découvrir un nouvel environnement et d'éveiller la curiosité. Ils permettent de faire ensemble, notamment dans l'organisation des tâches quotidiennes ou la pratique d'activités de pleine nature. Le tableau ci-dessous illustre uniquement un exemple de déroulé possible lors d'un mini-séjour. Chaque séjour disposera de sa propre organisation quotidienne, adaptée à l'âge des enfants, à la durée du séjour, au lieu d'hébergement et aux activités prévues. Les journées pourront donc varier d'un séjour à l'autre.

DATE	HORAIRES	PROGRAMME	ACTIVITÉS
JOUR 1	Matin	Accueil des enfants ; jeux de présentation	Installation dans les chambres (lit, doudou, etc.) ; cercle magique des explorateurs (badge avec prénom, symbole animal de la forêt) ; etc.
	Midi	Déjeuner ; temps calme	Petits jeux de coopération, temps d'échanges, contes autour de la forêt, etc.
	Après-midi	Grande activité sensorielle en forêt ; atelier créatif	Jeu de piste (trouver une plume, écouter les oiseaux, sentir une fleur...) ; création d'un carnet d'explorateur ; etc.
	Fin de journée	Goûter ; jeux calmes	Pique-nique en forêt ; retour à l'hébergement ; coloriage ; land'art ; etc.
	Soirée	Dîner ; douce veillée	Temps de partage ; conte raconté avec une lampe torche et des ombres chinoises ; rituel du coucher avec berceuse et doudou ; etc.
JOUR 2	Matin	Réveil échelonné ; petit-déjeuner ; atelier créatif	Temps de relaxation ; accueil des émotions ; fabrication d'un bâton de marche magique ; etc.
	Midi	Déjeuner ; temps calme	Jeux de coopération ; relaxation avec musique douce, histoires ; etc.
	Après-midi	Jeu collectif de clôture ; cérémonie de fin ; goûter et départ	Grande chasse au trésor en forêt ; remise du diplôme « petit explorateur » ; temps de partage ; etc.



LE CADRE DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE

L'équipe éducative est constituée d'une direction et de 7 à 9 animateurs et animatrices, qui, toutes et tous, participent à l'accueil des mineurs.

L'équipe est garante de la sécurité morale, physique et affective des enfants accueillis à l'extrascolaire. Chaque fonction bénéficie d'une fiche emploi lui permettant de connaître et d'appliquer son cadre d'intervention.

La direction de l'accueil de loisirs encadre et accompagne l'équipe d'animation : elle est garante du cadre légal, de la posture professionnelle et de la démarche des objectifs de la commune et du projet éducatif de la fédération. Elle encadre et coordonne la rédaction du projet pédagogique et du projet d'animation, de la démarche d'évaluation, de la préparation des activités, de l'accueil des familles.

Il est en effet important que l'équipe d'animation contribue activement à l'écriture du projet pédagogique et de sa concrétisation à travers le projet d'animation et les activités. Ces dernières répondent aux besoins spécifiques des enfants (âges, intérêts, niveau d'autonomie, etc.).

L'équipe d'animation bénéficie :

- D'un plan de formation générale reposant sur le plan de développement des compétences (formations diplômantes, parcours métiers)
- De formations avec le pôle engagement : accompagner la gestion de l'émotion chez l'enfant, éduquer sans violence, faciliter l'égalité filles-garçons, etc.
- D'un kit de la posture éducative pour travailler en équipe les questions de postures professionnelles (cf. partie annexes et ressources).
- D'une boîte à outils avec de nombreuses ressources pédagogiques (cf. partie annexes et ressources) qui s'inscrivent dans une démarche globale d'éducation à la citoyenneté.



PARTIE 4

LES RELATIONS EXTERNES



LE QUOTIDIEN AVEC LES FAMILLES

Accueillir l'enfant, c'est aussi **accueillir sa famille** qui **constitue un acteur essentiel** dans le bon fonctionnement de l'accueil de loisirs extrascolaire. La continuité éducative entre l'environnement familial de l'enfant et l'accueil extrascolaire passe par **la construction d'une relation de confiance** entre les professionnels et les parents.

Ainsi, chaque parent peut, sur la base du volontariat, trouver sa place dans le fonctionnement de la structure et s'investir selon ses aptitudes, ses intérêts et ses disponibilités.

L'équipe de l'accueil de loisirs organise les 4 étapes du quotidien avec les familles à travers :

- Une **communication de proximité** qui passe par la mise en place de différents outils :
 - Transmission orale et écrite : échanges au moment de l'accueil du matin et du soir, apporter des repères, etc.
 - Affichage : espace d'affichage dédié devant le centre et dans les salles d'animation
 - Outils numériques : portail familles
 - Transmission des informations relatives à la vie de l'accueil de loisirs : menus de la semaine, programmes d'activités, invitations, journées type, infos pratiques, fiches d'inscriptions, etc.
- **L'aménagement de l'espace** : Les enfants sont invités par l'équipe d'animation à repérer, réorganiser et aménager les différents espaces de leur accueil de loisirs afin de mieux se les approprier, mais aussi de pouvoir évoluer en autonomie dans un environnement familial et rassurant. Cet aménagement intègre des espaces d'information pour les familles et les enfants, des espaces de valorisation des activités et des projets vécus par les enfants.
- **Le processus de coéducation** : l'équipe organise des temps spécifiques pour dialoguer avec les familles : temps d'accueil, goûters conviviaux, expositions et spectacles des enfants, etc.
- **La disponibilité de l'équipe** pour rassurer les familles et encourager leur présence dans la vie de la structure, tout en valorisant leur participation. Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion





LE CADRE LÉGAL

Les accueils extrascolaires sont déclarés au Service Départemental de la Jeunesse, de l'Engagement et des Sports (SDJES). A ce titre, ils doivent être en conformité avec la réglementation et peuvent être l'objet de visites ou d'inspections.

Cette relation est régie par le Code de l'action sociale et des familles (CAFS) constituant la colonne vertébrale des ACM.

Les accueils de loisirs accueillant des enfants de moins de 6 ans sont soumis à l'autorisation préalable du préfet via l'avis du service de PMI. Cet avis porte sur l'adaptation des locaux et des modalités d'organisation et de fonctionnement de l'accueil aux besoins et rythmes de vie des enfants de moins de 6 ans. La déclaration de l'accueil de loisirs permet de travailler en lien étroit avec la CAF et de bénéficier de prestations et de financements à destination des accueils de loisirs.

Chaque direction dispose du « spécial directeur et directrice en ACM » de la JPA pour l'accompagner dans le respect du cadre réglementaire. L'association Léo Lagrange Animation fournit également des process et des procédures pour guider les équipes autour de sujets précis :

- Relations avec les familles
- Relations au sein des équipes
- Relations avec les institutions et les collectivités
- Gestion des situations d'urgence ou exceptionnelles
- Documents de gestion quotidiens et cadre légal

FOCUS

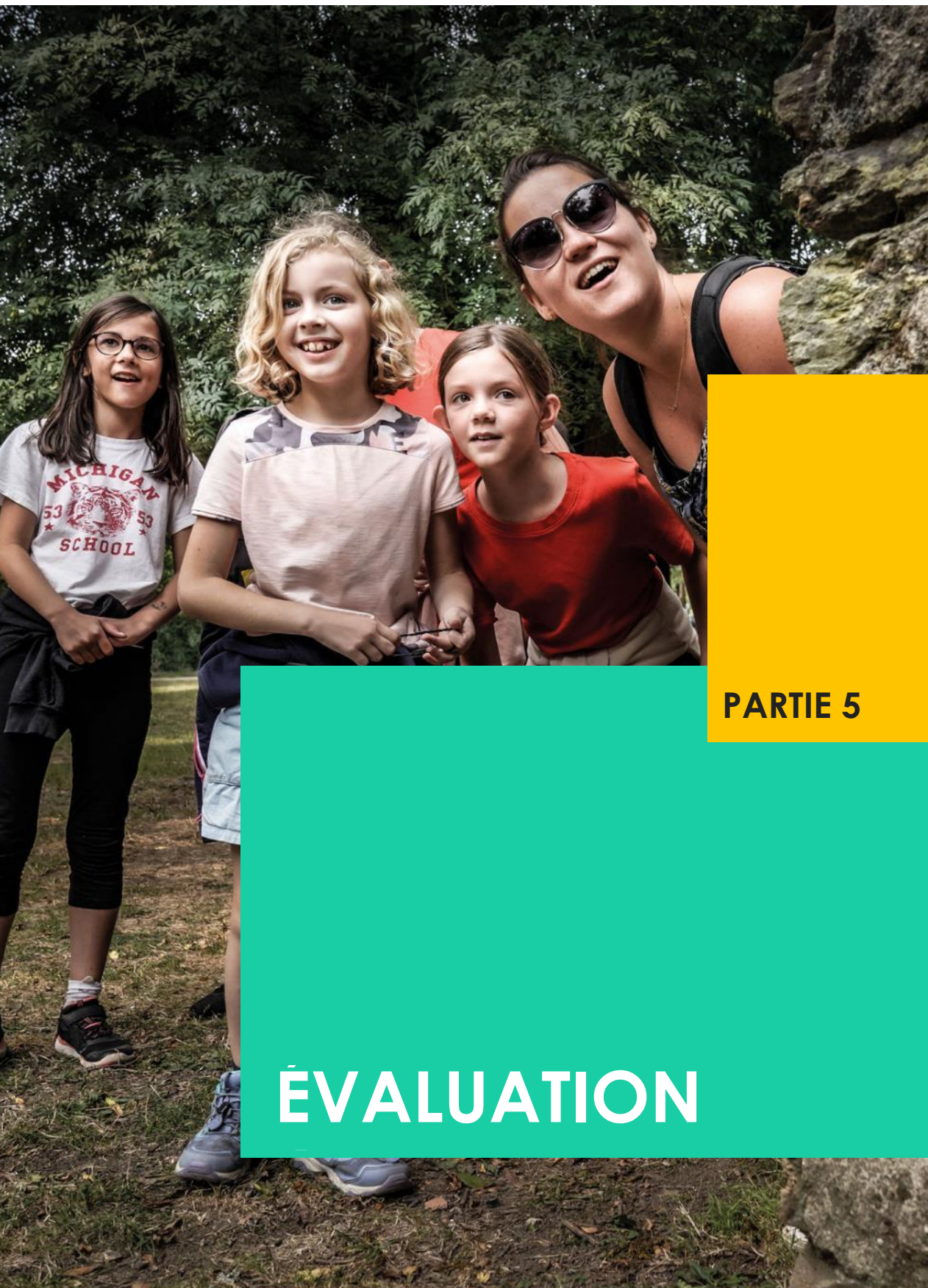
ACTIVITÉS SPORTIVES À VOCATION RÉCRÉATIVE

Les activités sportives ayant une vocation récréative, ludique et de découvertes proposées par l'accueil de loisirs extrascolaire sont conçues dans le **respect du développement de l'enfant, de ses capacités et de ses envies**. Elles permettent de favoriser la motricité, la coopération, le respect des règles et des autres.

Ces activités se déroulent dans des **espaces adaptés et sécurisés** (salle de motricité, gymnase, cour de récréation, espaces extérieurs aménagés), sous la responsabilité de l'équipe d'animation. L'accent est mis sur le plaisir de bouger et l'apprentissage du collectif à travers le jeu. Enfin, **une attention particulière est portée à l'inclusion de tous les enfants**, quels que soient leurs besoins ou éventuelles limitations physiques.

En cas de mise en place d'activité physique et sportive codifiée à vocation d'apprentissage ou de perfectionnement, cette activité doit être encadrée par une personne détenant un des diplômes issus de l'annexe II-1 du code du sport. Les conditions matérielles (équipements, matériels pédagogiques) et de sécurité (effectifs adaptés, respect des normes d'encadrement, vérification des installations) sont systématiquement prises en compte.

Les activités se déroulant en milieu spécifique (ex : une initiation kayak un mercredi après-midi - Art R.212-7 du code du sport), sont obligatoirement encadrées par une personne possédant les diplômes nécessaires à la mise en place de cette pratique. Elle ne peut être dispensée autrement, même de manière récréative.



PARTIE 5

ÉVALUATION



L'EVALUATION ? INDISPENSABLE !

L'évaluation, en tant que **démarche participative, de valorisation et d'amélioration continue**, est au cœur de la démarche de l'accueil de loisirs périscolaire.

Sans prétendre à l'exhaustivité ni à la rigueur scientifique, elle consiste à **analyser un projet de manière critique et méthodique** pour vérifier s'il atteint ses objectifs, s'il est utile, efficace, et s'il peut être amélioré.

Si elle met en lumière les changements produits et la qualité de la mise en œuvre d'un projet, elle mesure aussi les écarts entre l'initiative originelle et le résultat. Elle en tire les enseignements utiles. **C'est un outil stratégique d'amélioration**, différent du contrôle ou du rapport administratif ou du bilan d'ordre quantitatif (retour descriptif), tous nécessaires pour autant.

L'évaluation est une méthode structurée dont elle construit les indicateurs simples, réalistes, exploitables, adaptés au contexte, en partenariats (y compris avec les financeurs), avant la mise en œuvre du projet. Cela renforce la clarté de l'action et contribue à la confiance mutuelle. Chaque objectif est évalué et si nécessaire, nous formulons des objectifs de développement, de réajustement pour des actions précises.

Concrètement l'évaluation est constituée d'une démarche pour évaluer les objectifs opérationnels à travers le projet d'animation, ainsi que de différents éléments de bilan exposés ci-dessous pour qualifier le fonctionnement de la structure avec les différentes parties prenantes :

AVEC L'EQUIPE D'ANIMATION

Afin d'encourager la dynamique de groupe et renforcer la montée en compétences, les équipes participent et animent la démarche d'évaluation de l'accueil de loisirs extrascolaire. En outre, elles évaluent leur fonctionnement et la pertinence de leur organisation :

- Des outils de réflexion Réunions de régulation, débriefings réguliers, etc.
- Un suivi des réunions : compte rendu ou suites à donner, combien de réunions ont été annulées ou reportées, quelles sont les sujets récurrents, etc.

AVEC LES PARTENAIRES

Les différents partenaires de l'accueil de loisirs extrascolaire reçoivent régulièrement des bilans d'activités qui permettent d'évaluer, de dresser un constat et de rendre compte des actions menées pour une période donnée.

AVEC LES ENFANTS

Tout au long de l'année, les enfants pourront évaluer leurs temps de loisirs grâce à différentes méthodes pédagogiques, telles que :

- Des temps d'échanges réguliers et des petits jeux de restitution entre les enfants et l'équipe d'animation



AVEC LES FAMILLES

Tout au long de l'année, les familles pourront participer à l'évaluation de l'accueil extrascolaire grâce à différentes méthodes, telles que :

- L'enquête annuelle de satisfaction des familles qui porte sur les moyens de communication, les modalités d'inscriptions, les horaires d'accueil, l'aménagement des locaux, la disponibilité des équipes, la qualité et diversité des activités, les objectifs éducatifs, etc.



ANNEXES & RESSOURCES



LES FONDAMENTAUX

- Le **projet éducatif de la Fédération** ainsi que le **Manifeste « Nous demain ! »** sont disponibles sur <https://www.leolagrange.org/>.
- La **boîte à outils Léo** pour les professionnels enfance est disponible sur : <https://www.leolagrange.pro/la-boite-a-outils-enfance-2025/>

DES RESEAUX LOCAUX ET NATIONAUX

Léo Lagrange Animation propose **un réseau national et des réseaux régionaux**, véritables laboratoires d'idées et d'innovations, qui ont pour vocation de :

- Mettre la pédagogie au cœur des pratiques professionnelles en participant à la construction et à la diffusion de supports pédagogiques
- Favoriser l'échange de pratiques
- Renforcer le sentiment d'appartenance
- Créer un maillage actif et dynamique
- Relayer les informations auprès des équipes
- Recenser les besoins et attentes des professionnels

En outre **une convention professionnelle**, espace de réflexion et d'échanges de pratiques, est organisée annuellement et ouverte aux équipes de l'accueil de loisirs extrascolaire.

LE KIT DE LA POSTURE EDUCATIVE



La qualité des relations tissées entre les enfants, les familles et l'ensemble des acteurs éducatifs est un principe fort pour l'accueil de loisirs. Cet engagement s'appuie sur une posture professionnelle adaptée qui repose sur le triptyque suivant :

- Des valeurs éthiques : le cadre de référence personnel
- Des savoir-être : les attitudes acquises par l'observation des pairs
- Des savoir-faire : les compétences acquises par le biais de la formation

Le Kit de la posture éducative présente 4 grands chapitres :

- Les fondamentaux de notre projet éducatif
- La lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accompagnement éducatif conscient et bien traitant
- Les engagements responsables et les cadres réglementaires

C'est **un outil de management** qui propose des fiches d'activités et des supports de jeux éducatifs avec lesquels la direction accompagne son équipe d'animation sur différents sujets tels que la posture à adopter face à une situation concrète, la maîtrise des fondamentaux ou bien encore la capacité à résoudre un problème.

**Léo Lagrange
Animation**

**1 rue de l'industrie
64320 Idron**